AGRICULTURE ■ La demande de produits « bio » est forte, mais la production stagne dans le département

Le « bio » est en panne dans le Cantal

Le bio, dans le Cantal, c'est 1,6 % de la surface agricole utile et seulement 74 producteurs. Son développement est freiné par de nombreux phénomènes, alors que la demande est forte.

Jean-Baptiste Ledys

L'agriculture biologique, dans le département, est en panne. Avec seulement 1,6 % de sa surface agricole utile cultivée en bio et 74 producteurs, le Cantal est en deçà des moyennes nationale et régionale. Et ces chiffres stagnent ou baissent aujourd'hui, après une croissance continue en Auvergne jusqu'en 2001.

Pour expliquer cette situation, l'association Bio 15 a identifié plusieurs freins. Certains de ces problèmes sont nationaux ou européens, comme l'insuffisance d'aides d'encouragement, pour soutenir la conversion, par exemple ; l'image stéréotypée dont souffrent les agriculteurs « bio » ; ou la politique agricole commune, qui est plus dans une démarche d'aide à la production que dans des démarches de qualité.

Mais d'autres résistances sont propres au Cantal. D'abord la trop grande spécialisation de l'agriculture départementale : 90 % des agriculteurs sont éleveurs de bovins et produisent du maigre pour l'Italie ou des fromages AOC. Or les filières « bio » attendent davantage du lait UHT, de la viande finie, des céréales, des fruits, des légumes…

Par ailleurs, nombre d'exploitations du Cantal ont déjà des pratiques biologiques, ou s'en rapprochent. Selon Bio 15, ces agriculteurs ne mesurent donc pas toujours l'intérêt de la certification « Agriculture biologique », et rechignent à l'idée de s'imposer des contraintes et de la paperasse supplémentaires. C'est pourquoi ils hésitent à pousser la démarche à fond, quand bien même il ne leur reste qu'une toute petite marche à franchir.

Enfin, pour les agriculteurs qui voudraient s'installer en bio, les formations proposées sont encore trop faibles dans le département.

Une situation dommageable

Pour Bio 15, cette situation est d'autant plus dommageable que les réseaux de distribution existent pour presque toutes les filières. Seuls les collectes pour le lait « bio » sont encore trop morcelées et limitées à quelques zones du département.

En attendant, la demande est forte. Elle se fait même pressante, puisqu'elle progresse de 10 % tous les ans depuis trois ans. Le chiffre d'affaires de « l'Arbre à Pain » augmente de 20 à 30 % chaque année. De même, l'Amap d'Aurillac, qui distribue chaque semaine des paniers « bio », avec deux producteurs cantaliens, est rattrapée par son succès, et a été obligée d'ouvrir une liste d'attente pour ses futurs membres. ■

DEMANDE. Forte de son succès, l'Amap d'Aurillac, qui distribue des paniers de fruits et légumes bio avec deux producteurs cantaliens, a été obligée d'ouvrir une liste d'attente. PHOTO D'ARCHIVES

La 19e foire bio dimanche à Aurillac

Cette année encore, et pour la 19e fois, la foire bio installe ses stands sur la place Saint-Géraud, à Aurillac, de 9 heures à 18 heures. A cette occasion, ce sont près de 90 exposants qui vont proposer leurs produits et leurs actions. Car s'il y aura bien sûr un marché, avec notamment des producteurs, d'autres associations et structures qui œuvrent pour la défense de l'environnement seront présentes.
Par ailleurs, une table ronde permettra à différents intervenants de parler librement des sujets d'actualités ou plus globaux concernant ce monde « bio ».
Renseignements auprès de l'Arbre à pain au 04.71.63.56.40 ou auprès de Bio 15 au 04.71.45.55.39. ■

353274

Chasses gardées ou interdites

Rédigez votre texte

Pour 7 lignes ou plus, nous consulter.

■ Votre numéro de téléphone (ne paraît pas sur le journal)

Calculez le tarif

Tarif TTC pour parution en pages annonces classées

■ Forfait 2 annonces de 3 lignes ..... 15,01€
■ Forfait 2 annonces de 4 lignes ..... 20,02€
■ Forfait 2 annonces de 5 lignes ..... 25,03€
■ Forfait 2 annonces de 6 lignes ..... 30,04€

Votre règlement

■ Par téléphone au 04.71.63.81.00 avec votre carte bancaire
■ Par courrier, adressez cette grille accompagnée de votre chèque libellé à l'ordre de :

CENTRE FRANCE PUBLICITE
BP 136
36, rue du 14-Juillet
15001 AURILLAC Cedex

HISTOIRE (4)

ÉLECTION ■ 1962 sur un fond de guerre froide

Sénatoriales et rideau de fer

Les sénatoriales cantaliennes de 1962 furent l'objet de stratégies des politiciens jonglant entre peur du bloc soviétique et proximité agricole.

Benjamin Boyer

Les élections sénatoriales de 1962 ont vu la réélection d'Hector Peschaud et de Paul Piales. Tous deux étaient respectivement maire de Murat et maire d'Aurillac. L'analyse de leurs professions de foi est particulièrement intéressante, car liée aux inquiétudes locales.

Anticommunisme

Le Cantal, terre de petits propriétaires fonciers, est sensible à la rhétorique anticommuniste.

« Nous continuerons à défendre nos libertés économiques que menace toujours l'étatisme, forme envahissante du marxisme », avancent les deux candidats alliés sur la liste du Centre républicain d'action rurale et sociale.

« Nous restons partisans de l'Alliance Atlantique et la création d'une bombe atomique doit se faire dans le cadre de l'OTAN », précisent-ils.

L'esprit de bloc caractéristique de la guerre froide est bien visible dans ces professions de foi.

Peur à l'international et tentative de prise de confiance à l'échelle locale sont la recette électorale.

« L'agriculture est au premier plan de nos préoccupations et nous sommes partisans de la libre entreprise ». Le programme des deux candidats s'oppose implicitement au fonctionnement agricole du bloc soviétique, ce dernier étant collectiviste.

Cette campagne est le révélateur d'une tension qui est l'outil des politiciens, trois semaines avant le début de la crise des missiles de Cuba… ■

CANDIDATS. Paul Piales (*à gauche*) et Hector Peschaud.

EN BREF

GDS ■ **Fermeture**

Les bureaux aurillacois du Groupement de défense sanitaire (GDS) seront fermés, mardi 16 septembre, par solidarité avec les éleveurs du Cantal et en soutien à la manifestation organisée à Clermont-Ferrand. ■

COMITÉ DES FÊTES ■ **Salon**

Les 10, 11 et 12 octobre, se déroulera, à Cahors, « les Festives de France », le salon national de la fête et de l'animation). Un car est organisé pour le département du Cantal pour la journée du samedi 11 octobre ouvert à tous les comités des fêtes.
Prendre contact avec Jacques Bouladore délégué FNCOF du Cantal au 06.80.21.40.36.

ARMÉE ■ **Recrutement**

Un représentant de la mairie nationale sera présent sur rendez-vous au CIO d'Aurillac, rue du Coq vert, mercredi 10 septembre à partir de 14 heures. Il informera sur les différents types de contrat que la mairie nationale peut vous propose (niveau scolaire de la 3e à BAC +5).
Renseignements au Centre d'Information et de Recrutement de la Marine, 11, boulevard Trudaine, BP 101 63035 Clermont-Ferrand Cedex 1 (04.73.92.90.26). ■